

## Note 5 : Autres instruments de crédit

Nous utilisons d'autres instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de nos clients. Les types d'instruments que nous utilisons sont décrits ci-dessous :

- Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement d'effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement pour la dette d'une filiale envers un tiers.
- Les prêts de titres représentent, dans le cas où nous prêtons à des tiers nos propres titres ou des titres appartenant à un client, notre risque de crédit lié à la possibilité que l'emprunteur ne s'acquitte pas de son obligation de restituer les titres.
- Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.
- Les crédits fermes représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Le montant contractuel de nos autres instruments de crédit représente le risque de crédit non actualisé maximal lié à la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions du contrat, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en faisant affaire seulement avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
	Montant contractuel	Montant contractuel
<b>Instruments de crédit</b>		
Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires	<b>15 270 \$</b>	12 395 \$
Prêts de titres	<b>1 038</b>	1 834
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	<b>1 841</b>	1 301
Crédits fermes		
– Échéance initiale de un an ou moins	<b>41 113</b>	66 126
– Échéance initiale supérieure à un an	<b>39 995</b>	28 372
<b>Total</b>	<b>99 257 \$</b>	110 028 \$